



Forum régional des Jumelages et Villes Jumelées

La coopération internationale, vectrice de paix et de partenariats

Objectifs de Développement Durable (ODD) n°16 et n°17

Le 16 janvier 2024 environ 110 personnes, principalement des membres de Comités de jumelage, agents ou élus de Collectivités territoriales, se sont retrouvées à Orléans pour échanger sur les enjeux de la coopération européenne et internationale.

Ouverture de la journée par François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire

Monsieur Bonneau a souligné que les jumelages étaient en mouvement et qu'une grande diversité de collectivités s'étaient engagées dans les jumelages. Selon lui, les jumelages et la coopération sont grandement utiles dans cette période où chacun de nos concitoyens peuvent être tentés par le repli, et peuvent avoir le réflexe de penser que l'Autre est la cause des difficultés. Il a rappelé que les jumelages sont un mouvement de fierté, d'ouverture à l'Autre et de communication et qu'ils sont des vecteurs de culture et d'histoire. Il a ensuite mentionné que les élections européennes seront un moment important pour interroger ce qui fait du commun en Europe

Il a rappelé que la Région et Centraider permettent d'organiser des moments d'échanges et des temps d'accompagnements autour de thèmes qu'il serait intéressant d'explorer comme les phénomènes de transitions (sociales, écologiques, environnementales...) mais aussi de la modification des engagements citoyens qui se mobilisent peut-être moins dans la durée. Enfin, il a remercié le travail des associations dans un climat difficile, en soulignant qu'il est important d'être optimiste, d'y croire, d'avoir une posture solidaire et de créer ensemble pour être mieux demain.

Intervention de Delphine Benassy, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire déléguée à la Culture et à la coopération internationale

Madame Benassy a indiqué être très heureuse d'accueillir ce forum à l'Hôtel de Région pour cette journée, une journée de rencontre des jumelages qui est la première depuis 2017 et la première de ce mandat. Elle a mentionné qu'il était important de relancer ces rencontres pour s'inspirer mutuellement et échanger entre acteurs. Le jumelage fait partie intégrante de la politique régionale, et les comités de jumelages sont intégrés dans le Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux au même titre que les autres acteurs de la région. Elle a rappelé que les jumelages ont été inspirés par la réconciliation franco-allemande et

qu'ils se sont d'abord développés à l'échelle européenne puis sur le même modèle à l'international. Elle a précisé que les jumelages sont des viviers puissants pour permettre l'ouverture à l'Autre, l'interconnaissance, l'organisation d'événements culturels et l'investissement des Villes et des bénévoles, très précieux pour cultiver cela. Elle a conclu en mentionnant que l'ouverture à l'Autre est essentielle dans notre société et que tous les projets menés sont nécessaires pour alimenter une culture de la paix et faire vivre collectivement les valeurs. Delphine Benassy a remercié Centraider pour son rôle d'accompagnement auprès des jumelages et des organisations de coopération.

Intervention de Renaud Mettre, président de Centraider

Renaud Mettre a remercié la Région. Il a rappelé que depuis le premier jumelage franco-allemand en 1950, beaucoup de chemin a été fait. C'est en effet, Lucien Tharradin, Maire de Montbéliard et son homologue de Ludwigsburg qui ont fait les premiers pas du mouvement des jumelages conçu selon eux pour engager l'Europe vers la paix.

D'après le Baromètre de la coopération et de la solidarité internationale publié par Centraider en 2022, les jumelages ont été mis à mal par la crise sanitaire et les guerres qui se sont succédées à travers le monde. Chez certains bénévoles il y a la peur de décliner et de disparaître alors que les jumelages sont pourtant les moteurs de la paix et participent à la connaissance interculturelle. Il souligne que les jumelages démontrent qu'une coopération pacifique est possible malgré la différence et que les programmes d'échanges offrent des opportunités qui transcendent les frontières. C'est le cas notamment du projet « Clé en main » *Coopérer en contexte de crise dans les pays du Sahel* qui a permis aux habitants de ne pas subir la double peine de la guerre et en même temps de la fin de la coopération. Enfin, Renaud Mettre a insisté sur le fait que les ODD permettent de faire du commun à l'échelle de la planète et permettent aux citoyens d'être acteurs des transformations positives de nos sociétés. En effet, ils peuvent être un levier puissant pour les comités de jumelage, pour engager les jeunes autour des enjeux écologiques et climatiques, bien qu'ils s'engagent aujourd'hui différemment.

Contextualisation par Philippe Tarrisson, directeur du Pôle Échanges et Partenariats européens à L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)

Monsieur Tarrisson indique qu'il est très heureux d'être ici et que le nombre de personnes présentes prouve qu'il y a une vraie envie et dynamique en région. Il remercie l'engagement solidaire de la Région et sa reconnaissance des actions mises en œuvre dans les territoires.

Introduction - quelques éléments sur l'évolution des jumelages

Le mouvement des jumelages est ancien, Monsieur Tarrisson présente quelques chiffres sur 80 ans :

- des années 1940 à 1980, on comptait 1400 communes jumelées,
- en 1990 on passe à 3250 communes,
- dans les années 2000, 1000 nouvelles communes sont jumelées,
- aujourd'hui, on compte 4330 communes jumelées en France.

Le mouvement s'est développé depuis 20 ans grâce à l'expérience, aux facilités de communication et à l'appartenance européenne. Monsieur Tarrisson souligne que c'est un mouvement qui ne s'est jamais arrêté.

Même si tous les jumelages répertoriés ne sont peut-être pas tous encore actifs, toutes les communes françaises jumelées revendiquent ces partenariats. L'AFCCRE a notamment fait un travail important pour épurer sa base de données. Il constate que la variété de partenaires est importante : Allemagne en 1^{er} avec 2400 jumelages, bien que l'Allemagne de l'est reste sous-représentée, le Royaume Uni qui a résisté au Brexit, l'Italie qui suscite de nouveaux partenariats et l'Espagne avec 550 jumelages environ. Les voisins immédiats sont les premiers partenaires dans les jumelages. Ailleurs dans le monde, la plupart des partenaires sont des pays issus de l'époque coloniale.

En région Centre-Val de Loire, on compte 232 communes jumelées avec 374 partenaires (1.65 partenaires par communes jumelées). Monsieur Tarrisson mentionne plusieurs événements qui sont intervenus ces dernières années : un nouveau jumelage de Saint-Amand-Montrond dans le Cher, des anniversaires de jumelages notamment Vendôme avec Gevelsberg ou encore Blois et Weimar, des jumelages moins fréquents comme Descartes avec Kumrovec en Croatie ou encore St-Florent-sur-Cher avec Sentjur en Slovénie et des actions de solidarité à travers par exemple le partenariat entre Bourges et la ville de Korosten en Ukraine.

L'AFCCRE a également été questionnée sur les relations entre la France et l'Ukraine. Pour Monsieur Tarrisson, un jumelage est une chance donnée à la paix. Les jumelages avec l'Ukraine ne doivent pas donner de faux espoirs et doivent être fait de manière graduelle. Selon lui, il ne faut pas rester sur le plan symbolique mais trouver un juste milieu entre garder le contact avec les élus, des visites et des témoignages et le soutien matériel. Il informe que L'AFCCRE va monter un programme pour faciliter des prises de contact entre la France et l'Ukraine.

La pandémie de Covid a aussi été un traumatisme et malgré tout, les villes partenaires ont gardé le contact en utilisant des systèmes de communication, des spectacles, des échanges virtuels, etc.

Les forces et faiblesses des jumelages

L'Europe pour tous :

Une des forces des jumelages et tout d'abord que les échanges entre villes est une pratique connue, reconnue et comprise par tout le monde. Ces échanges permettent de se faire connaître en dehors des sentiers battus.

Il mentionne le fort engagement des petites communes et des communes situées en milieu rural (2/3 des communes jumelées ont moins de 5000 habitants). Le jumelage a une approche tout public, intergénérationnelle. Les jumelages permettent de valoriser les compétences de la commune et sont un levier pour montrer ce qu'on sait bien faire. Ils permettent aussi de s'inspirer de ce qui se fait bien chez les villes partenaires sur différentes thématiques.

L'Europe joviale :

A travers les jumelages on pratique l'Europe dans ce qu'elle a de meilleur à offrir : l'hospitalité, la et la bienveillance notamment.

L'Europe de valeurs :

Les jumelages se fondent sur des valeurs fortes : l'hospitalité, la paix (qui n'est jamais acquise), la solidarité. Les réseaux sont aussi une vigilance démocratique (droits humains, état de droits, etc.).

L'Europe sur mesure :

L'Europe est un terrain de jeux pour tout un tas d'initiatives qui ne sont pas formatées. Il y a beaucoup de programmes européens mais qui demandent aux organisations de rentrer dans un cadre précis et qui s'appuient sur la performance. Dans le cadre des jumelages, il y a, à côté de ces programmes, des petites actions qui passent sous les radars mais qui sont tout aussi importantes.

Monsieur Tarrisson est ensuite revenu sur les obstacles et les difficultés des jumelages en soulignant d'abord le manque de lisibilité dû à un vocabulaire inadapté et jargonneur (coopération décentralisée, action internationale des collectivités territoriales...). Il mentionne également une érosion de la dimension militante à partir de la fin des années 90, comme l'on pouvait l'observer vers les pays qui étaient en voie d'adhésion à l'UE. Aujourd'hui, il constate également une dissociation entre les liens d'amitiés (portés par les jumelages) et les actions de coopération (portées par les collectivités). Monsieur Tarrisson indique qu'aux dernières élections européennes les jumelages ont été beaucoup sollicités car c'est une façon sympathique de parler d'Europe et ils sont une bonne couverture de la presse locale.

Il revient également sur la question du renouvellement et de l'implication des jeunes dans les projets des jumelages. Il se questionne sur le fait que nous cherchons peut-être trop à fidéliser les jeunes avant de les impliquer dans prendre le temps de leur demander ce qu'ils souhaitent faire. Il souligne enfin le fait que les mobilités individuelles ou collectives sont un moyen simple de mobiliser les jeunes.

Temps de questions et réponses

Jumelage de la Chapelle St-Mesmin : organisation d'échanges avec le collège mais beaucoup de difficultés à avoir un retour de la professeure d'italien.

Renaud Mettre : Monsieur Montlivet, Délégué académique aux relations européennes et internationales peut faciliter la mise en relation. [Coordonnées disponibles en ligne](#).

Philippe Tarrisson : Les établissements scolaires ne servent pas à faire des échanges, il faut qu'il y ait une volonté de l'équipe éducative et intérêt pédagogique. [La plateforme E-twinning](#) : plateforme éducative destinée aux établissements scolaires européens. Il est aussi possible de mobiliser des volontaires en Service civique et en Corps européen de solidarité qui peuvent être un lien.

Perspectives de travail - éviter la confusion des genres, chaque partenaire a un espace qui lui est propre :

- la collectivité (coopération : renforcement des compétences entre élus et agents),
- l'éducation formelle : pilotage de projets par l'établissement sur le temps scolaire avec l'appui du comité de jumelage,
- comité de jumelage : sur le temps libre pour rassembler les citoyens.

Jumelage de St-Jean de Braye : refroidissement des liens suite à différentes résolutions politiques en Pologne mais avec la guerre en Ukraine, les échanges avec Tuchow ont repris pour faciliter l'accueil des déplacés ukrainiens. Les valeurs partagées ont été retrouvées.

Jumelage de Cepoy : projet d'envoi de lycéens en filière professionnelle en stage mais s'est arrêté et souhaite le redémarrer. Un partenariat entre le comité de jumelage et le lycée a été signé. Pour l'instant l'établissement n'a pas pu accueillir de stagiaire suédois.

Découverte de projets inspirants à travers les témoignages de comités de jumelages et collectivités territoriales

Premier témoignage - « Coopérer en contexte de crise - Démarche multi-acteurs pour favoriser les conditions d'une paix durable en faveur des sociétés civiles au Sahel », par Alain Dubost, président du comité de jumelage Châteauroux-Bittou et François Couté, responsable de la commission Mali du comité de jumelage de Saint-Jean de Ruelle ;

Depuis plusieurs années, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères met en place un programme « Clés en main » destiné à faciliter la participation de collectivité territoriale (CT) à des actions de coopération décentralisée notamment de nouvelles coopérations ou des coopérations qui sont moins actives qui n'ont pas nécessairement beaucoup de moyens pour le faire.

Centraider a répondu à l'appel à projets en 2021 afin de réfléchir au maintien des liens d'amitié et de coopération dans un contexte de plus en plus difficile. 5 CT de la région avec leurs partenaires associatifs se sont impliquées dans ce projet coordonné par Centraider :

- La Ville d'Argenton avec l'association Mauritamis, jumelée avec Tokomadji en Mauritanie
- La Ville de Ballan-Miré avec l'association Toubous du Sahara, en lien de partenariat avec N'Guigmi au Niger
- Les Villes de Rivière, de Châteauroux et Saint-Jean de la Ruelle et leurs comités de jumelage, avec leurs villes jumelles respectives de Ouéguédo et Bittou au Burkina Faso et de Niandjila au Mali.

Alain Dubost, met en évidence deux éléments principaux :

1. **La perturbation des activités entre Châteauroux et Bittou à cause des tensions politiques au Burkina qui ont eu comme conséquence immédiate la dissolution des conseils municipaux.** Les membres du comité de jumelage (citoyens bénévoles) de Bittou se sont avérés être les interlocuteurs quasi exclusifs de Châteauroux. Tout au long du déroulement de l'action, ce sont les bénévoles du comité de jumelage de Bittou qui ont dû gérer l'information et la mobilisation des fonctionnaires successifs, l'adaptation des actions puisqu'aucune d'entre elle ne pouvait se réaliser faute d'élus municipaux pour qui une action de formation à la médiation sociale était envisagée, travailler avec les acteurs locaux pour que les actions se mettent en place, en assurer le suivi et l'évaluation avec les services techniques locaux.
Pour un des partenaires du projet mutualisé, l'absence de relais local sur le territoire a certainement contribué à ce que les relations restent tendues avec la municipalité, sans intermédiaire impliqué dans la coopération décentralisée et pouvant éventuellement assumer une fonction de tiers entre les parties engagées.
2. **L'impulsion des relations sud-sud à la faveur de ce projet mutualisé.** Les représentants des collectivités du Mali et du Niger ont demandé à Bittou de partager leur expérience à propos de l'action d'expérimentation de la distribution de produits laitiers dans les écoles (notamment valorisation de la production laitière des élevages gérés par les peuls et développement de l'activité de transformation du lait en yaourt par la mini laiterie de Bittou). L'insécurité n'a pas permis que les délégations malienne ou nigérienne se déplacent à Bittou depuis leur demande, mais le partage des documents concernant l'action et son bilan ont été diffusés à l'ensemble des 5 collectivités.

François Couté poursuit en poursuivant sur plusieurs aspects :

1. Le projet entre Saint Jean de la Ruelle et Niantjila a été affecté dans sa partie finale par le contexte géopolitique annulant ainsi la visite en juillet 2022 d'une délégation de Niantjila pour participer au séminaire régional du projet. Pour mener à bien le projet dans ces conditions difficiles, dans le cas de Saint Jean de la Ruelle c'est le

représentant du comité de jumelage à Bamako qui a joué un rôle majeur dans la réussite du projet.

2. Concernant le fonctionnement de la coopération, **les actions avec Niantjila sont réalisées par le comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle, et plus particulièrement par sa Commission Mali**, qui est une des 4 commissions du comité, les 3 autres ayant en charge les relations avec les villes d'Amposta en Espagne, de Gommern en Allemagne et de Niepolomice en Pologne. Il n'existe pas de comité de jumelage à Niantjila qui est une commune relativement nouvelle (créée en 1996) et qui souffre de faiblesses au niveau de son organisation et de son fonctionnement. Un des principaux objectifs du projet était justement de renforcer les capacités de la commune en termes de gouvernance. Cela s'est concrétisé en particulier par la rédaction d'un guide partagé de la gouvernance et par la mise en place d'une structure de pilotage afin d'associer la société civile à la vie de la commune. Cette structure a pour but, entre autres, d'animer les actions de coopération entre nos deux villes afin de permettre à terme de remplir les conditions pour qu'un jumelage institutionnel soit établi.
3. **Un des atouts du projet mutualisé a été d'élargir le champ des actions des coopérations notamment grâce à l'apport de financements complémentaires.** Par exemple, le projet mutualisé a permis d'intervenir dans d'autres domaines essentiels devant contribuer à la culture de la paix notamment le soutien à l'éducation des jeunes et à leur engagement en tant que citoyen
4. **Le projet a aussi permis de renforcer les liens nord-nord** avec de nombreux échanges entre les partenaires de la Région, qui ont conduit notamment à mutualiser les compétences et d'approfondir les stratégies de coopération.

Deuxième témoignage - « Jeunes européens de demain pour un avenir durable », par Esther Petit, adjointe aux jumelages et à la solidarité à la Ville de Montlouis-sur-Loire.

Madame Petit a rappelé que la Ville de Montlouis-sur-Loire et la commune de Castelvetro di Modena en Italie sont jumelées depuis 2002 et ont souhaité, en 2018, redynamiser le jumelage. Elles ont développé un travail de reconnaissance de l'unité européenne en privilégiant notamment les échanges culturels et sportifs avec les jeunes.

En 2021, en raison de la pandémie, les deux villes ont centré le projet sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Les jeunes des deux villes ont réalisé un film commun, composé de 18 spots vidéo, mettant en lumière ces objectifs. Le projet a été présenté lors de plusieurs événements publics en France et en Italie. Les jeunes de part et d'autre ont proposé la visioconférence pour les échanges et la réalisation d'un film pour la restitution du projet.

Les objectifs du projet étaient de favoriser la rencontre entre les 2 groupes de jeunes issus des 2 villes européennes pour des échanges et des partages de valeurs d'entraide de

collaboration et de permettre aux jeunes de devenir les ambassadeurs de l'agenda 2030 auprès des citoyens.

Différentes actions ont été menées à partir de janvier 2021 pendant 6 mois environ grâce notamment aux financements de la Région et de la Ville :

- La réalisation d'un film sur les ODD,
- La mise en place de présentations (aux parents, aux élèves, représentants du collège, aux associations sportives),
- L'organisation de temps d'échanges publics sur la base du film,
- L'évaluation du projet : malgré la pandémie, le projet a été vécu comme un temps vraiment exceptionnel et très valorisant dans la vie des jeunes. Le projet a joué un rôle important dans la connaissance par le public à la fois du fonctionnement d'un Conseil de jeunes, de la réalité d'une politique jeunesse associée à l'action internationale et enfin et surtout de la connaissance de l'agenda 2030 largement méconnu sur notre territoire à cette période.

Ateliers de découverte et d'échanges de bonnes pratiques autour des ODD,

- **Atelier 1 - Découvrir des outils de sensibilisation pour promouvoir la citoyenneté européenne,** animé par Mélanie Deschamps (CRIJ) et Astrid Courty (Maison de l'Europe de Tours)
- **Atelier 2 - Les ODD comme outils pour impliquer les jeunes dans les activités des jumelages,** animé par Maxime Guizouarn (Centraider)
- **Atelier 3 - Mobiliser au niveau local pour enrichir nos échanges : quelles idées, quels publics, quels partenariats...,** animé par Philippe Tarrisson (AFCCRE), Sandrine Fréminet (Région CVL) et Sophie Laly (Centraider).

Les compte-rendu des ateliers sont disponibles en annexe.

Conclusion de la journée par Murielle Mignot, directrice de Centraider

Murielle Mignot rappelle les points forts des jumelages et les difficultés qui ont été relevés lors de la matinée :

Points forts

- Ancienneté et ancrage des comités de jumelages,
- Motivation, envie de mettre en place des projets et de faire vivre les coopérations

Difficultés rencontrées

- Renouvellement des bénévoles,
- Mobilisation et implication des jeunes dans les projets,
- Recherche de financements,

- Inflation et hausse des tarifs augmentant ainsi le budget des projets.

Murielle Mignot conclue en indiquant que Centraider est là pour accompagner les jumelages en organisant des ateliers thématiques ou en proposant des accompagnements individualisés mais aussi sur des projets mutualisés [retrouvez sur le site internet de Centraider tous les ateliers proposés au cours de l'année : www.centraider.org].

Il ne faut pas non plus hésiter à solliciter d'autres acteurs ressources sur le territoire : les Centres Europe Direct, l'AFCCRE, le Réseau Information Jeunesse (www.crijinfo.fr)

Sandrine Fréminet évoque enfin [le Cadre d'Appui aux Projets Européens et Internationaux](#) de la Région Centre-Val de Loire et [le Challenge « Jeunes d'Europe exprimez-vous ! »](#), concours ouvert jusqu'au 08 avril avec la cérémonie d des lauréats le 15 mai.

Les coordonnées des organisations partenaires de la journée sont indiquées dans le support de présentation envoyé en annexe.